

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REL@COM

LANGAGE ET COMMUNICATION



revue électronique

Département des Sciences
du Langage et de la Communication

Université Alassane Ouattara
(Bouaké - Côte d'Ivoire)

ISSN: 2617-7560

Numéro 01 - Décembre 2018

REVUE ELECTRONIQUE LANGAGE & COMMUNICATION

ISSN : 2617-7560

DIRECTEUR DE PUBLICATION : PROFESSEUR N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L.

DIRECTEUR DE RÉDACTION : DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

COMITÉ SCIENTIFIQUE

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. ALAIN KIYINDOU, UNIVERSITÉ BORDEAUX-MONTAIGNE

PROF. AZOUMANA OUATTARA, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BAH HENRI, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. BLÉ RAOUL GERMAIN, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. CLAUDE LISHOU, UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP

DR EDOUARD NGAMOUNTSIKA, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

DR FRANCIS BARBEY, MCU, UNIVERSITÉ CATHOLIQUE LOMÉ

PROF. GORAN KOFFI MODESTE ARMAND, UNIVERSITÉ F. HOUPHOUËT-BOIGNY

DR JÉRÔME VALLUY, MCU, HDR, UNIVERSITÉ PANTHÉON-SORBONNE

PROF. JOSEPH P. ASSI-KAUDJHIS, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR MAKOSSO JEAN-FÉLIX, MCU, UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA M. L., UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

DR NANGA A. ANGÉLINE, MCU, UNIVERSITÉ FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY

PROF. POAMÉ LAZARE MARCELIN, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

PROF. TCHITCHI TOUSSAINT YAOVI, UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

PROF. TRO DÉHO ROGER, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

COMITÉ DE RÉDACTION

PROF. ABOLOU CAMILLE ROGER

DR GOKRA DJA ANDRÉ OURÉGA JUNIOR, MCU

DR JEAN-CLAUDE OULAI, MCU

DR KOUAMÉ KOUAKOU, MCU

PROF. N'GORAN-POAMÉ LÉA MARIE LAURENCE

DR NIAMKEY AKA, MCU

COMITÉ DE LECTURE

PROF. IBO LYDIE

DR COULIBALY DAOUA

DR KOFFI EHOUMAN RENÉ, MCU

DR KOUADIO GERVAIS-XAVIER

DR KOUAMÉ KHAN

DR N'GATTA KOUKOUA ÉTIENNE

DR OULAI CORINNE YÉLAKAN

MARKETING & PUBLICITÉ : DR KOUAMÉ KHAN

INFOGRAPHIE / WEB MASTER : SANGUEN KOUAKOU

ÉDITEUR : DSLC

TÉLÉPHONE : (+225 76 78 76 51 / 48 14 02 02)

COURRIEL : khankouame@gmail.com / jan_cloddeoulai@yahoo.fr

SITE INTERNET : <http://relacom.univ-ao.edu.ci>

LIGNE EDITORIALE

Au creuset des Sciences du Langage, de l'Information et de la Communication, la Revue Electronique du Département des Sciences du Langage et de la Communication **REL@COM** s'inscrit dans la compréhension des champs du possible et de l'impossible dans les recherches en SIC. Elle s'ouvre à une interdisciplinarité factuelle et actuelle, en engageant des recherches pour comprendre et cerner les dynamiques évolutives des Sciences du Langage et de la Communication ainsi que des Sciences Humaines et Sociales en Côte d'Ivoire, en Afrique, et dans le monde.

Elle entend ainsi, au-delà des barrières physiques, des frontières instrumentales, hâtivement et activement contribuer à la fertilité scientifique observée dans les recherches au sein de l'Université Alassane Ouattara.

La qualité et le large panel des intervenants du Comité Scientifique (Professeurs internationaux et nationaux) démontrent le positionnement hors champ de la **REL@COM**.

Comme le suggère son logo, la **REL@COM** met en relief le géant baobab des savanes d'Afrique, situation géographique de son université d'attache, comme pour symboliser l'arbre à palabre avec ses branches représentant les divers domaines dans leurs pluralités et ses racines puisant la serve nourricière dans le livre ouvert, symbole du savoir. En prime, nous avons le soleil levant pour traduire l'espoir et l'illumination que les sciences peuvent apporter à l'univers de la cité représenté par le cercle.

La Revue Electronique du DSLC vise plusieurs objectifs :

- Offrir une nouvelle plateforme d'exposition des recherches théoriques, épistémologiques et/ou empiriques, en sciences du langage et de la communication,
- Promouvoir les résultats des recherches dans son champ d'activité,
- Encourager la posture interdisciplinaire dans les recherches en Sciences du Langage et de la Communication,
- Inciter les jeunes chercheurs à la production scientifiques.

Chaque numéro est la résultante d'une sélection exclusive d'articles issus d'auteurs ayant rigoureusement et selon les normes du CAMES répondu à un appel thématique ou libre.

Elle offre donc la possibilité d'une cohabitation singulière entre des chercheurs chevronnés et des jeunes chercheurs, afin de célébrer la bilatéralité et l'universalité du partage de la connaissance autour d'objets auxquels l'humanité n'est aucunement étrangère.

Le Comité de Rédaction

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS & DISPOSITIONS PRATIQUES

La Revue Langage et Communication est une revue semestrielle. Elle publie des articles originaux en Sciences du Langage, Sciences de l'Information et de la Communication, Langue, Littérature et Sciences Sociales.

I. RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les articles sont recevables en langue française, anglaise, espagnole ou allemande. Nombre de page : minimum 08 pages, maximum 15 pages en interlignes simples. Marges : Haut 3 cm ; Bas 3 cm ; Gauche 3.5 cm ; Droite 3.5 cm ; Réliure 0.5 cm. Numérotation numérique en chiffres arabes, en haut et à droite de la page concernée. Police : Times New Roman. Taille : 11. Orientation : Portrait, recto.

II. NORMES EDITORIALES (NORCAMES)

Pour répondre aux Normes CAMES, la structure des articles doit se présenter comme suit :

- ✚ Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats, Analyse et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
- ✚ Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante : (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées). Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition.

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

III. RÈGLES D'ÉTHIQUES ET DE DÉONTOLOGIE

Toute soumission d'article sera systématiquement passée au contrôle anti-plagiat et tout contrevenant se verra définitivement exclu par le comité de rédaction de la revue.

NB : Pour les besoins de l'instruction, une contribution financière est demandée.

SOMMAIRE

1. Dominique J. M. SOULAS DE RUSSEL (Université François Rabelais de Tours, France)
« Contribution à l'étude du caractère de Paul-Louis Courier » Rapport critique sur la thèse de Doctorat de M. Axthelm 010
2. S. Géraud Landry AHOUCANDJINO ; Ornheilia F. B. S. ZOUNON ; Agnès Oladoun BADOU (Université d'Abomey-Calavi, Bénin)
Drépanocytose et survie du couple : facteurs psychologiques, sociologiques, cognitifs et communicationnels de prise de décision d'une rupture ou d'une union. 025
3. Jean-Pierre ATOUGA (Université de Maroua, Cameroun)
Le personnage féminin en contexte de guerre : une lecture des correspondances tirées de trois romans du 20^{ème} siècle 040
4. Nadia BAYED (Université Hassan II, Maroc)
TICE et enseignement/apprentissage des langues : vers une approche en « do it yourself » 052
5. Grah Félix BECHI ; Kikoun Brice-Yves KOUAKOU ; Tonio Amani KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Les SIG dans l'évaluation de l'impact environnemental et social lié à l'exploitation de la carrière de granite de Kolongonouan s/p de Bouaké 064
6. Yapo Joseph BOGNY ; Kouassi Cyrille LOUA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les critères de la télélicité dans la typologie des verbes Bron 083
7. Stanislas Modibo CAMARA (Université Péléforo Gon-Coulibaly, Korhogo-Côte d'Ivoire)
Dénonciation et figure de douceur dans le poème *Le Dormeur du Val* d'Arthur Rimbaud 094
8. Mahamadou Hassane CISSÉ (Université Nazi Boni, Burkina-Faso)
La tradition orale dans les cinémas africains 103
9. Perpétue DAH (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
L'héritage littéraire d'Ahmadou Kourouma 114
10. Ousmane DIAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Le statut de la composition : morphologie ou syntaxe 126
11. Oumar DIÈYE (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
De la renaissance italienne au nationalisme littéraire de la pléiade française 135

12. Jamal JABALI ; Hafid KHETTAB (Université Hassan Premier, Maroc)
L'enseignement du français sur objectifs spécifiques du lycée à la faculté des sciences et techniques de Settat, Maroc 148
13. Yssa Désiré KOFFI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Martydom in Ernest Gaines's *A lesson before dying* 159
14. Jean-Félix MAKOSSO ; Passi BIBENE ; Olivier Innocent TATY (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Journalisme 2.0 en République du Congo : entre doutes et certitudes 171
15. Hermine Rhousgou MENWA (Université de Ngaoundéré, Cameroun)
La formation des phrases interrogatives en Tupuri 181
16. Angeline NANGA-ADJAFFI (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Les réseaux sociaux et la communication pour la santé en milieu jeunes 192
17. Dame NDAO (Université Cheikh Anta-Diop, Dakar-Sénégal)
Nombre et numérotation en Wolof 203
18. Diby Cyrille N'DRI (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Machiavel un conséquentialiste ? 214
19. Mohamed Tidiane OUATTARA (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire)
Usage des TIC et profil des apprenants dans le secondaire général en Côte d'Ivoire 225
20. Wael SALAH HUSSEIN ALY (Université Trent, Ontario-Canada)
Enseigner/apprendre l'oral du FLE dans le contexte universitaire en Egypte 239
21. Hetenin Cavalo SILUÉ ; Konan KOUASSI ; N'Goh Koffi Michael YOMAN ; Arsène DJAKO (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Systèmes pastoraux et conflits agriculteurs-éleveurs dans la sous-préfecture de Sirasso 255
22. Kalidou SY (Université Gaston Berger, St Louis-Sénégal)
Repenser le paradoxe de la diversité. Vers une approche sémiotique 272
23. Alexis TOBANGUI (Université Marien-Ngouabi, Brazzaville-Congo)
Jeunesse scolaire et téléphonie mobile au Congo-Brazzaville 290
24. Aboi François YANGRA (Université Alassane Ouattara, Bouaké-Côte d'Ivoire)
Analyse de la structure interne des constructions à "verbes légers" en Baoulé 304

NOMBRE ET NUMÉRATION EN WOLOF

Dame NDAO

Université Cheikh Anta Diop
(Dakar-Sénégal)

ndadame@yahoo.fr

Résumé

L'étude de l'expression de la numération dans les langues atlantiques montre que, au sein de ce groupe on peut rencontrer différents systèmes. Le wolof, langue atlantique parlée au Sénégal présente un intérêt particulier sur le nombre et la numération dont il est intéressant de voir en quoi elle consiste. Dans cette langue, on observe une numérotation de position consistant en une énumération (dans les numéraux complexes) dans un ordre de valeur croissant ou décroissant des facteurs ou composants. Etant donné que le wolof est une langue à classes nominales, cet article décrit les numéraux qui portent la marque de classe en insistant sur le point remarquable concernant l'accord. Le statut nominal a été examiné pour voir le fonctionnement entre le numéral et le nom déterminé. Ce travail analyse par ailleurs les cas d'ambiguïté et la convention de l'ordre des composants.

Mots clés : numération, ordre, langues atlantiques, dénombrement

Abstract

The study of the expression of the number of Atlantic languages shows that within this group we can meet different systems.

Wolof, an Atlantic language spoken in Senegal, has a particular interest in number and numbering of which it's interesting to see in what it consists of. In this language there is a numbering of position consisting of an enumeration (in complex numerals) in order of increasing or decreasing value of factors or components. Given that, Wolof is a class language, a reflection is conducted on the numerals that bear the class mark, emphasizing the remarkable point about the agreement. The nominal status has been examined to see the operation between the numeral and the determined name. We analyze the cases of ambiguity and the convention of order to remove ambiguities.

Keywords: Count, order, Atlantic languages, enumeration

Introduction

Les réflexions sur les pratiques, sur les constructions et même sur l'utilisation du nombre a toujours été une préoccupation de toutes les sociétés.

Le nombre est un paramètre conceptuel exprimé de façon systématique et plus ou moins «simple» dans toutes les langues orales ou éventuellement écrites. La numération sera saisie ici à partir de références écrites, mais l'expression écrite des nombres représente celle de l'oral dans les langues naturelles actuelles dont il va être question.

Le nombre est en rapport avec les spécificités élémentaires et structurelles des langues. L'originalité de ce travail se justifie par la présence de certaines fonctionnalités telles que les numéraux qui n'ont encore fait l'objet d'aucune étude dans plusieurs langues et en particulier en wolof.

Le wolof est une langue dont la vitalité descriptive est indiscutable. En effet, les unités sont décrites et classées selon des catégories grammaticales bien déterminées. Les

numéraux sont présentés de façon claire et détaillée dans la plupart des travaux de description du wolof. Cependant, dans ces descriptions certaines analyses ne sont pas suffisamment motivées et on regrette que certains points du nombre et de la numération n'aient pas été traités de façon plus détaillée. A la rubrique des points sur la question qui méritent d'être revus, notamment dans une perspective de contribution sur l'expression du nombre en wolof, nous pouvons signaler les rapports entre classes nominales et numéraux, l'ordre et les ambiguïtés. L'objectif du présent travail est d'approfondir la réflexion par l'analyse morphosyntaxique en exploitant les relations entre les classes nominales et les numéraux et par l'analyse sur le plan sémantique des numéraux en wolof en produisant un essai d'interprétation, sinon de systématisation ou d'explication des cas d'ambiguïté, dans le but de faire ressortir des propositions de désambiguïsation.

Notre modèle théorique repose essentiellement sur la méthode fonctionnaliste classique en linguistique descriptive. Dans cette réflexion morphosyntaxique nous catégorisons les numéraux selon leur fonction en nous inspirant des travaux d'André Martinet sur les fonctions des numéraux. Martinet, fonctionnaliste, successeur de Saussure, considère l'étude d'une langue comme la recherche des fonctions jouées par les éléments, les classes et les mécanismes qui interviennent en elle (Ducrot, O., Todorov, T., 1972:42.). Dans cette réflexion sémantique, nous nous sommes inspiré d'une part, de la démarche de Stassen (2000) qui indique que les langues utilisent différents mécanismes pour lever l'ambiguïté donnée par leurs constructions. Et parmi les stratégies proposées, nous pouvons relever le test de primalité, l'ordre des éléments, l'inversion, etc. D'autre part, des stratégies de Kane (1985) qui montrent des décalages dans la formation des nombres complexes dans certaines langues à tradition orale.

Dans un premier temps, nous nous appuyerons sur les travaux existants sur la langue. Ensuite, des enquêtes sont menées pour élaborer un corpus. Sur la base de ce corpus, nous apporterons notre contribution sur certains aspects qui sont peu ou pas encore abordés. Nous commencerons par présenter un état des lieux. Ensuite, nous ferons une analyse descriptive approfondies des données du corpus. Ce qui nous permettra enfin de dégager les phénomènes typologiquement intéressants qui ont été relevés en rapport avec la classification nominale et le phénomène d'ambiguïté dans les numéraux et qui n'ont jamais été traités.

Cet article s'organise en deux sections: la première fournit un certain nombre de propriétés de la langue, utiles à la compréhension de cette analyse. La deuxième section décrit de façon détaillée la numération en wolof, à travers une approche typologique mettant en relief l'apport de cet article.

1. Le wolof: premières données documentaires

L'histoire ancienne du wolof est pratiquement inconnue, les références documentaires (européennes) connues datant tout au plus de quelque 280 ans (Cf. Manessy et Sauvageot, 1963). Si les données rapportées ci-dessus peuvent permettre de considérer que les numéraux du wolof et sans doute celui-ci dans son ensemble n'ont guère changé depuis trois siècles, il n'y a pas d'indications documentaires sur les éléments plus anciens de la langue et de leurs possibilités d'évolution ou changements (qui ont sans doute pu se faire depuis l'antiquité comme par exemple entre le latin et les langues romanes).

Dans cette partie qui n'a évidemment aucune prétention d'originalité, mais a pour objectif de faire, comme on dirait, l'état des lieux des travaux sur le nombre en décrivant en détail les éléments de base. En réalité, le nombre en wolof est relativement bien connu car il est mentionné dans diverses descriptions de cette langue, notamment Sauvageot (1965), Diagne. (1971), C. Becker, V. Martin, C. Mbodj (1979), Fall (1999), Diouf (2002), Podzniakov (2018), etc. Ainsi, dans le document de C. Becker, V. Martin, C.

Mbodj (1979), nous pouvons relever que les noms de nombre marquent la quantité ou le rang des choses. Les uns sont substantifs et les autres sont adjectifs. Les nombres adjectifs se distinguent en cardinaux ou en ordinaux. Les nombres ordinaux marquent l'ordre ou le rang des choses. Les nombres substantifs se divisent en collectifs, en distributifs, en proportionnels. Les nombres substantifs collectifs désignent une certaine quantité de choses réunies telles que : un couple, une dizaine, une centaine, un millier, un million. Les distributifs expriment les parties d'un tout divisé. Les proportionnels ou augmentatifs sont : le double, le triple, le quadruple.

Il y a là l'essentiel des éléments et le système de numération du wolof (similaires à des détails près à ceux d'aujourd'hui) et que les auteurs suivants ne feront que confirmer et compléter. Il y manque cependant des données systématiques d'emplois dont on ne trouve que quelques traces d'exemples dans les textes conjoints (cf. p.53, *niat fan* « trois jours », p.58, *noun ñiar* « nous deux »...)

L'ouvrage de J. Dard (1826) donne non seulement les nombres du wolof mais également ceux de quatre autres langues sénégalaises : le maure, le bambara, le peul et le sarakhoulé, en y adjoignant, pour les trois premières, des éléments de conjugaison (non sans raison, les conjugaisons ayant des oppositions de nombre – singulier, pluriel, collectif – amalgamées à celles des personnes). Dard ajoute aux éléments de wolof un dernier terme « simple » : *tamdarette* « million » (qui est peut-être comme *temer* un emprunt au berbère semble-t-il), ainsi que des indications de règles d'emploi ou de fonctionnement syntagmatiques des numéraux cardinaux pluriels (complexes).

Boilat (1858) reprend ou confirme l'essentiel des données de ses prédécesseurs sur les noms de nombres cardinaux et ordinaux. Il donne notamment *tamndaret* « million » comme Dard, et en plus *témaire y tamndaret* « cents millions », ainsi que, d'autre part, des indications d'accord et de fonctionnement syntaxiques (accord avec l'article déterminatif : *gnare-gna,gni* « les deux »...)

Faidherbe reprend l'essentiel des éléments de base de ses prédécesseurs. Il affirme cent (témer en wolof) (et témedéré en poular) comme emprunt au berbère. Son analyse permet de rectifier Dard qui reprend pour le soninké les 100 *témédéré* et 1000 *oudiounéré* du peul (au lieu de kamé et oudiouné). Il donne, pour les trois langues, l'expression du « nombre de fois » (à rectifier en wolof actuel: 1 fois *bennyoon*, pas de *u* connectif singulier ; 2 fois *ñaari yoon*, 3 fois *ñetti yoon*..., *i* connectif pluriel).

Depuis les années 50 jusqu'à nos jours, les différents travaux de description se sont limités à reprendre les mêmes éléments cités ci-dessus.

2. Principe d'immanence / cohérence interne

Ce principe peut être celui des langues (vivantes naturelles) dont les éléments et les structures sont en cohérence avec eux-mêmes. Nous voyons principalement ici pour le wolof les corrélations suivantes de leurs numéraux avec le principe en question.

Selon Boilat (1858: 30) : « En wolof, au lieu de dire [comme en français] une maison, deux maisons, trois maisons, on dit une de maison, deux des maisons, trois des maisons, etc. » Si nous analysons ce fait, nous pouvons affirmer que cela veut seulement dire que dans le syntagme / numéral – nom / du wolof, il y a un rapport de complémentation nominale, le numéral étant un nominal complété par le nom, ou bien le nom est le complément (/complétant) du numéral, ce rapport étant marqué au pluriel (et non au singulier) par *i*, variante du connectif nominal (ou sorte d'« article conjonctif » selon Senghor (1947)). Cela s'apparente à un processus de multiplication combinable à l'addition implicite dans les unités quinaires. Exemples:

<i>benn kër</i>	« une *de maison »
<i>ñaari kër</i>	« deux *de maisons » ;
<i>juroóom-ñaari kër</i>	« sept *de maisons »
<i>téméeri kër ak ñaar</i>	« cent deux *de maisons »

C'est exactement ce qui apparaît dans le comportement des composants numéraux entre eux, avec cependant une rupture entre l'addition implicite décroissante des unités quinaires ($5+2 = 7$) et la multiplication croissante dans les facteurs supérieurs ($2 \times 10 = 20$). Exemples :

juróom-benn cinq (*de) un/cinq (et) un
ñaar-fukk 20 deux *de(s)/X dix
ñari téémээр 200 deux *de(s)/X cents

Mais plus simplement encore, la cohérence du wolof se fonde sur les faits cités ci-dessous.

D'abord, il a des marques connectives nominales qui s'appliquent aussi bien aux substantifs qu'aux numéraux (multiplicatif pluriel *-i* des centaines et plus), à la différence des autres langues qui procèdent par juxtaposition syntagmatique et complémentation implicite. Ensuite, selon la valeur relative des numéraux, l'addition est décroissante et la multiplication croissante (qu'elles soient explicites ou implicites). Exemples:

juróom-benn 6 : 5(+)
fukk ak benn 11 : 10 et 1
ñaar-fukk 20 : 2(x)10
ñari téémээр 200 : 2x 100

Enfin, tous les facteurs syntagmatiques numéraux présentent des rapports de détermination ou de complémentation additifs ou multiplicatifs, explicites ou implicites. Exemples:

juróom-benn 6 : *fukk ak benn*
ñaar-fukk 20, 2 (de) 10

Il semble que les numéraux du wolof sont mis en relief par rapport aux noms substantifs du simple fait qu'ils les précèdent, et ils sont du reste ainsi comme de véritables noms pouvant être déterminés ou déterminants, complétés ou compléments, concernés par la classification nominale et susceptibles aussi de s'adjoindre des articles ou des adjectifs (cf. *ñaar ñi* les deux; *yu samayñaar* de mes deux.... mais aussi cependant: *nun/yeen/ñoom ñaar* nous/vous/eux deux).

3. Numéraux et classes nominales

Le wolof est une langue à classe, c'est-à-dire l'ensemble du lexique est réparti en classes nominales qui gouvernent un système d'accord. En effet, le système nominal du wolof se fonde essentiellement sur la classification nominale qui permet la formation de la plupart des déterminants nominaux. Les noms du wolof se regroupent en une dizaine d'ensemble appelée classes nominales, lesquelles classes sont marquées par autant de consonnes appelées classificateurs nominaux qui sont : b-g-j-k-l-m-n-s-et w- pour le singulier et ñ-y- pour le pluriel.

Selon Podzniakov (2008 :567) le fonctionnement des classes nominales en wolof révèle un système qui est certes simplifié et limité dans sa portée mais reste remarquablement fonctionnel et cohérent.

En wolof, il a été relevé que le système numéral n'est pas soumis à la classification nominale de façon systématique. Cependant, d'un point de vue historique, la première consonne dans les racines actuelles pour '2-4' (*ñaar* 'deux', *ñett* 'trois', *ñeent* 'quatre') représente sans doute la marque de la classe Ñ. D'ailleurs, Podzniakov (2018:641) aborde dans le même sens dans son projet de reconstruction des racines des numéraux dans le proto-atlantique.

	2	3	4
17 ^{ème} : (Avezac)	yar-	yet	yannet
17 ^{ème} : (Hair)	yaare	yet	yanet
Villeneuve 1814	nier	niet	nianet
Dard 1826	niare	niatte	nianette
Koelle 1854	yār	yāt	yárint
Boilat 1858	gnare	gnatœ	gnoentœ
Kobès 1869	ñâr, yâr	ñètã, yètã	ñanènt, ñanèt, yanèt
Standard Diouf 2003	ñaar, yaar (dial.)	ñett, yett (dial.)	ñeent, yeent (p.c.)
Lébou:Diouf, p.c.	ñaar	ñeeta	ñeenta, ñeneenta

Selon Doneux (1978) en wolof, toutes les classes préfixielles anciennes ont disparu des substantifs. Cependant, il convient de souligner que toutes les classes préfixielles se trouvent dans les numéraux. Si nous prenons par exemple le thème numéral pour « 1 », on aura *een* qui se classifie comme *k-enn*, *b-enn*, *l-enn*, etc. Pour ce qui est des thèmes, pour 2 «*ñaar*» pour 3 «*ñett* » pour 4 «*ñeent* », etc., ils doivent être analysés respectivement comme *aar*, *ett*, *eent*. Donc, on peut supposer qu'ils sont accompagnés du préfixe du pluriel ñ. Selon Robert & Podzniakov (2016 : 593) :

« On notera que, par différence, les autres numéraux ne portent pas de marque de classe mais fonctionnent comme des noms de classe B ou Ñ. Le statut nominal de ces autres cardinaux est visible notamment dans le fait que le connectif génitival (sg **-u**, pl. **-i**) est nécessaire entre le numéral et le nom déterminé ».

Nous présentons ci-dessous quelques exemples qui illustrent bien leur affirmation.

1. juróom-i doom
cinq-CONN.PL enfant
« Cinq enfants »
2. fukk-i kër
cinq-CONN.PL maison
« dix maisons »

On signalera enfin certaines particularités typologiquement intéressante concernant les numéraux. Selon Diouf (2003) de 2 à 4, les termes s'accordent en classe Ñ (*ñaar* Ñ 'deux', *ñett* Ñ 'trois', *ñeent* Ñ 'quatre') alors que 5, 10, 100 et 1000 s'accordent en classe B (*juróom* **B** 'cinq', *fukk* **B** 'dix', *fanweer* **B** 'trente', *téeméer* **B** 'cent', *junni* **B** 'mille'). Pour tenter d'expliquer cette étrange répartition, Podzniakov et Robert (2016:641) posent que, les termes qui s'accordent en classe B sont des singuliers en vertu de leur probable origine nominale référant à une entité simple (donc au singulier). Il faut aussi souligner que la classe **B**, de nos jours tend à supplanter les autres classes.

En revanche, en ce qui concerne les termes qui s'accordent en classe \tilde{N} , nous pensons qu'ils relèvent d'une règle générale observée à travers les langues du Sénégal: si les nombres s'accordent, il ne s'agit le plus souvent que des nombres de 2 à 4 et ceux-ci font généralement leur accord dans la classe utilisée pour le pluriel humain (\tilde{N} effectivement en wolof). Ce phénomène éclaire à son tour l'étymologie des termes *ñaar* \tilde{N} 'deux', *ñett* \tilde{N} 'trois' et *ñent* \tilde{N} 'quatre' dont la nasale initiale n'est pas étymologique et reflète vraisemblablement un ancien préfixe de classe lié à l'accord de ces termes en classe \tilde{N} . Il faut montrer, en outre, que la classe \tilde{N} en wolof n'est pas une innovation récente mais vraisemblablement une forme très ancienne, étant donnée sa présence dans ces nombres cardinaux. Diouf (2003) donne par ailleurs d'intéressantes variantes pour 'deux', *ñaar* \tilde{N} variante *yaar* **Y**, et pour 'trois', *ñett* \tilde{N} variante *yett* **Y**, qui attestent d'un alignement sur le pluriel commun mais aussi du statut préfixal de la voyelle initiale de ces termes. On remarque que cette dernière forme s'accorde en classe **Y** selon le principe d'allitération invoqué.

Il paraît intéressant de relever que le numéral « 1 » est le seul nombre qui est assujéti à un accord complet de classes comme le montre le tableau ci-dessous. Il faut juste souligner en guise de rappel qu'en wolof le suffixe *-een* introduit des valeurs sémantiques différentes en fonction qu'on soit au singulier ou au pluriel, ou en fonction de sa position c'est-à-dire qu'il apparaît avant ou après le déterminé, ou en fonction même du contexte.

classes	1	2
b-	<i>b-enn xale</i> « 1 enfant »	<i>ñaari xale</i> « 2 enfant »
g-	<i>g-enn kër</i> « 1 maison »	<i>ñaari kër</i> « 2 maison »
k-	<i>k-enn nit</i> « 1 personne »	<i>ñaari nit</i> « 2 personnes »
w-	<i>w-enn weer</i> « 1 lune »	<i>ñaari weer</i> « 2 lunes »
s-	<i>s-enn ngarab</i> « 1 arbuste »	<i>ñaari ngarab</i> « 2 arbustes »
m-	<i>m-enn muus</i> « 1 chat »	<i>ñaari muus</i> « 2 chats »
j-	<i>j-enn jigééen</i> « 1 fille »	<i>ñaari jigééen</i> « 2 filles »
l-	<i>l-enn lëf</i> « 1 chose »	<i>ñaariyëf</i> « 2 choses »

Tableau 2. Les accords de classe du numéral 1

Ce morphème fonctionne également, dans la numération, comme numéral cardinal avec la marque de classe B : *benn*'1'. On notera que, par différence, les autres numéraux ne portent pas de marque de classe. Le statut nominal de ces autres cardinaux est visible notamment dans le fait que le connectif génitival (**-i**) est nécessaire comme précédemment annoncé entre le numéral et le nom déterminé. Pour ce qui est du statut nominal des numéraux en wolof, nous pouvons relever la présence de connectif génitival (*u* pour le singulier et *i* pour le pluriel) entre le numéral et le nom déterminé. Pour ce qui est du connectif génitival *u* pour le singulier, le wolof offre un cas typologiquement intéressant car à l'exception de la classe m- qui accepte le connecteur, toutes les autres classes font ellipse ou n'acceptent pas ce connecteur comme le montrent les exemples ci-dessous

3.a Kenn nit
Un personne
« Un(seul) homme »

3.b genn kër
un maison
« Une(seule) maison »

3.c menn-u muus
un-CONN personne
« Un (seul) homme »

Mais au pluriel, le connecteur *i-* est toujours présent quelque soit le numéral. Voici quelques exemples pour illustrer nos propos.

4.a ñaar-i kër
deux-CONN maison
« Deux maisons »

4.b ñett-i nit
trois-CONN personnes
« trois personnes »

4.c juróom -i muus
deux-CONN chat
« cinq chats »

S'agissant de la syntaxe du déterminatif numéral, on relève une certaine variabilité due à la position. Pour cette construction, de nos jours la langue wolof privilégie deux classes nominales à savoir, *b-* et *m-*. Cependant, l'usage de la classe appropriée doit être de rigueur

5. Menn xar dee-w-ul
CLm-enn mouton mourir-EPENT-NEG
« Aucun mouton n'est mort »

6. kenn nit dee-w-ul
CLk-enn personne mourir-EPENT-NEG
« Aucune personne n'est morte »

4. Ambiguïté structurelle

L'ambiguïté est une caractéristique fondamentale du langage qui concerne tous les domaines et tous les niveaux de l'analyse linguistique. Nous retiendrons la définition simple mais précise qu'en donne Fuchs, qui stipule qu'il y a ambiguïté « lorsqu'à une forme unique correspondent plusieurs significations » (1996: 7). L'ambiguïté joue un rôle important dans la communication. Malheureusement, les recherches sur ce thème sont peu orientées vers des langues telles que les langues africaines à tradition orale.

L'ambiguïté dans les nombres est un phénomène très peu traité par les linguistes dans les langues du monde en général et sénégalaise en particulier. En réalité, les mathématiciens ont beaucoup réfléchi sur la question. D'ailleurs Stassen (2000) a développé des pratiques qui aident à lever l'ambiguïté. Le phénomène d'ordre qui sera beaucoup utilisé dans cette réflexion nous permettra de désambiguïser quelques expressions de nombre. Le test de primalité de Stassen (2000) sera utilisé pour identifier

les bases ou les nombres fondamentaux du wolof ce qui nous permettra de résoudre le lancinant problème des répétitions.

Le wolof et d'autres langues du Sénégal (peul, sérère, cf. Kane1985), présentent une imprécision (orale) d'éléments de certaines paires de nombres complexes tels que dix mille un /onze mille, c'est-à-dire les dizaines de mille + unités (1/9) ou milliers (ainsi que pour les centaines, milliers, millions, milliards de...), par un défaut de spécification du dernier terme, l'expression abstraite ordinaire wolof de 10.001 et 11.000 étant:

fukki junni ak benn dix mille et un (unité/millier?)
ñaar-fukki junne ak benn 21.000/20.001
ñaar-fukkijunne ak ñett 23.000/20.003

Le problème peut venir en partie de ce qu'indique ainsi J. Dard (1826 :28): « [il faut dire] *fouk y taliba ak niare* douze écoliers, et non pas *fouk ak niare y taliba...* »

Cela signifie que lorsque le nombre cardinal est composé de dizaines et d'unités, on place le substantif immédiatement après les dizaines. De plus, quand la conjonction *ak* « et, avec » est précédé par un numéral et elle est suivie par deux noms numéraux ou avec la possibilité que l'un des éléments soit un substantif. Dans ce cas, la conjonction se place juste avant le dernier élément. Ce dernier devient complément dudit premier terme.

$/\text{num}1/ \text{ ak } / \text{num}2/ - / \text{num}3\sim\text{subst}./ > / \text{num}1/ - / \text{num}2\sim\text{subst}./ \text{ ak } / \text{num}3/.$

Appliquée à la chaîne des nombres de 1 à l'infini, cette règle produira ces ambiguïtés avec les milliers complétés, car ceux-ci constituent un second palier de reprise à un, où les mêmes termes précédents d'unités, de dizaines et de centaines deviennent des multiplicandes, et sans spécification des derniers termes additifs coordonnés.

fukk ak benn, 11 ; *fukki fan ak benn* 11 jours
ñaar-fukk 20, *ñaar-fukki fan* 20 jours
ñaari téemer ak benn 201 (et non pas 300, *ñetti téeméer*); *ñaari téeméeri fan ak benn* 201 jours
junne ak benn 1.001 (et non pas 2.000, *ñaari junne*); *ñetti junne fan ak fukk ak benn* 3.011 jours;
fukki junne 10.000 ; *fukki junne ak benn* (*benn/junne* ?) 10001/11000 ? ;
téeméeri junne 100.000; *téeméeri junne ak benn* (*benn/junne* ?) 100.001/101.000 ?

Il y a là au moins 4 bases ou nombres avec lesquels se font les opérations d'addition et de multiplication ainsi que les changements de nom d'échelon : 1 (-4), 5 (-9), 10 (-100), 1000 (-1000.000).

Il n'y aurait plus d'ambiguïté si le wolof disait assez normalement :

fukk ak benn junne $10+1 \times 1000 = 11.000$, et donc
fukk ak benn junne ak benn $10+1 \times 1.000 + 1 = 10.001$.

Les solutions pour le comptage abstrait hors contexte seraient soit d'adopter la convention d'ordre ci-dessus, soit de convenir d'un moyen de spécifier les unités ou les milliers (répétition notamment) :

11.000 : *fukki junne ak benn junne* dix mille et un mille
 10.001: *fukki junne ak benn benn* dix mille et un

Cette deuxième solution est praticable quand les nombres s'adjoignent aux substantifs, avec la répétition des nombres ou des substantifs :

fukki junne fan ak benn 10.001/11.000 jours

fukki junne ak benn junney fan dix mille et un mille jours,

11.000 jours / *fukki junne fan ak benn fan*,

dix mille jours et un jour (ou quelque chose de même farine, en wolof de cuisine de *Tubaab-Njállxaar* !).

Ceci n'est pas sans rappeler la répétition du suffixe *-eel* ordinal dans l'expression de nombres assez complexes comme dans l'exemple suivant de Boilat (1858) : la cent soixantième partie de la terre *téeméereelu cëru suuf seek juróom-benn-fukkeel ba...* :

Au reste, l'on peut penser que de telles ambiguïtés étaient, « à l'origine », pratiquement négligeables du fait qu'elles concernaient des nombres d'autant moins « nécessaires » qu'ils étaient plus grands, les emprunts au-delà des dizaines étant symptomatiques à cet égard – avec *téeméer* cent, et *tamndaret*, concurremment à, semble-t-il, *alfunni* emprunté à l'arabe (cf. J.L. Diouf 2002 :7), tous deux actuellement dépassés par *milyon* million, du français.

L'autre question est celle du **zéro**, inconnu au bataillon antérieur, assimilé actuellement au mot *tus* rien, adverbe ou nominal (cf. Dard, 1825: 284, tousse, adv. point du tout; Missionnaires 1855 : 204, rien, adv. *dara, tus* ; Fal et al. 1990 : 233, *tus g-* zéro, rien – *tusal* annuler de C.A. Diop 1975, rapporté par Fal 2013 :14, 58). NB. « Solution » de Athié (1995) des ambiguïtés : épellation des chiffres : pour 10.001, dire *fukki junni tustus ak benn*.

Conclusion

L'analyse des numéraux en wolof nous présente un système de comptage quinaire comportant des numéraux simples et complexes. Les numéraux simples sont les numéraux de base. En ce qui concerne les numéraux complexes, ils sont formés par juxtaposition, par coordination ou avec la marque *i*. La réflexion sur le rapport classes nominales et numéraux est intéressante car elle montre que la classe \tilde{n} qui est celle des humains est présente dans les numéraux deux, trois et quatre. Dans certaines zones, la classe *y* est celle qui est utilisée. L'étude révèle que la classe \tilde{n} pourrait être une forme ancienne étant donné qu'on la retrouve dans les numéraux cardinaux. De plus, nous avons retrouvé des traces de l'accord de 2, de 3 et de 4. Cette réflexion sur les accords des numéraux de 2 à 4 est un des meilleurs témoignages d'une présence des préfixes des classes nominales en wolof. Donc, aujourd'hui, nous devons penser plutôt que la consonne initiale des nombres fondamentaux ne doit pas être traitée comme consonne du radical, mais comme le réflexe d'un préfixe originel de classe « figé ». Cette idée rejoint la conception élaborée dans les langues atlantiques d'une structure confixale des classes originelles du wolof. En effet, il n'est pas rare de trouver en wolof et dans d'autres langues atlantiques des traces de préfixes de classe figés.

Le wolof a une numération de position, des logiques et des choix d'expression ou d'élaboration terminologique, en rapport avec leurs éléments et structures syntagmatiques. Il y a là des possibilités de procédés produisant des formes de composés et/ou de syntagmes nominaux avec les numéraux de base et/ou les substantifs. Le wolof se singularise par l'antéposition des numéraux et leurs facteurs additifs décroissants ou multiplicatifs croissants. Comme nous l'avons démontré dans le texte, l'ordre joue un rôle important dans la numération. L'autre particularité réside dans le rapport classes nominales et numéraux. Vu l'importance des informations fournies par l'étude sur nombre et numération en wolof, il serait intéressant d'étendre la réflexion sur les langues atlantiques et de voir est ce que ces règles sont les mêmes ou est ce qu'il y a des différences avec les autres langues du groupe?

Références Bibliographiques

- Athié, Aboubakrine Muhamed (1995). *Problématique de l'enseignement des mathématiques en langues africaines. Le cas des Langues Ouest-Atlantiques Sous-Groupe Nord*, Mémoire de maîtrise, Dakar : Faculté des Lettres et Sciences Humaines (FLSH). 120p.
- Boilat, Abbe (1858). *Grammaire de la langue wolof*, Paris. Imprimerie Impériale.485p.
- Becker, Charles, Martin, Victor, Mbodj, Cherif (1979). *Documents inédits d'Adanson sur la langue wolof*, Kaolack, 60p.
- Dard, Jean (1826). *Grammaire wolofe*, Paris, Imprimerie royale, 480p.
- Diagne, Pathé (1971). *Grammaire de wolof moderne*, Paris : Présence Africaine, 229P
- Diop, Cheikh Anta (1988). *Nouvelles recherches sur l'égyptien ancien et les langues africaines modernes*, Présence Africaine, 402p.
- Diouf, Jean-Leopold (2002). *Grammaire du Wolof contemporain*,ILCAA Tokyo: Tokyo University of Foreign Studies, 224p.
- Diouf, Jean-Leopold (2003). *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*,Paris : Karthala, 487p.
- Doneux, Jean.Louis (1978). « Les liens historiques entre les langues du Sénégal ». Réalités africaines et langue française, numéro 8, Dakar : CLAD, p-6-55.
- Ducrot, Osvald. & Todorov, Tzvetan (1972). Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage. Paris.
- Faidherbe, Louis (1960). Vocabulaire de 1500 mots avec leurs correspondants en wolof de Saint-Louis, en popular de Fouta et en soninké (sarakhollé) de Bakel. Saint-Louis (Afrique Occidental Français): Impr. du Gouvernement.
- Fal, Aram (1999). *Précis de grammaire fonctionnelle de la langue wolof*, Dakar : Organisation Sénégalaise d'Appui au Développement (OSAD), 175p.
- Fal, Aram. & al. (1990). *Dictionnaire wolof-français suivi d'un index français-wolof*. Paris: Karthala. 342p.
- Fuchs, Catherine (1996). *Les ambiguïtés du français*. Paris/Gap : Ophrys.
- Kane, Abdoulaye Elimane (1985). *Systèmes de numération parlée des groupes ouest-atlantique et mandé. Contribution à la recherche sur les fondements et l'histoire de la pensée logique et mathématique en Afrique de l'Ouest*, Thèse de Doctorat d'Etat, UER de Lille, 442p.
- Kane, Abdoulaye Elimane (2017). *Les systèmes de numération parlée en Afrique de l'Ouest, Mode de dénombrement et imaginaire social* ». L'harmattan, Sénégal
- Manessy, Gabriel & Sauvageot, Serge (1963). Notes préliminaires to Wolof et serer : Etudes de phonétique et de Grammaire Descriptive. Dakar. Université de Dakar. 307p.

Pozdniako, Konstantin & Robert, Stéphane (2016). « Les classes nominales en wolof, fonctionnalités et singularités d'un système restreint », In *Les classes nominales dans les langues atlantiques*, Rudigger Küpper, 567-655.

Podsniakov, Konstantin (2018). *The numeral system of Proto-Niger-Congo: A step-by-step reconstruction* (Niger-Congo Comparative Studies 2), Berlin: Language Science Press.

Samb, Amath (1983). *Initiation à la grammaire wolof*. Dakar : Institut Fondamental de l'Afrique Noire, 129p.

Sauvageot, Serge (1965). *Description synchronique d'un dialecte wolof, le parler du Dyolof*. Dakar, IFAN, 278p.

Senghor, Léopold Sédar (1943). *Les classes nominales en wolof et les substantifs à initiales nasales*. Paris, Journal de la Société des Africanistes. In *Wolof et sérère*, 91-105.

Stassen, Slovan (2000). «Test de primalité». Dans *actes des tests de primalité de l'école de printemps*. Institut de Mathématiques de Bordeaux & INRIA Bordeaux Sud-Ouest.